

#23 LA CREUSE

LE MAGAZINE n°89

L'ESPRIT
CREUSE

Novembre /
Décembre 2023

INCLUS

LES RENDEZ-VOUS
NATURE 2024

(DOSSIER) 07

Le Département boosté les territoires

14

(SPORTS)

La Creuse,
terre de Jeux

16

(AGRICULTURE)

De Paris
à La Souterraine

17

(ENVIRONNEMENT)

Faire le plein
de nature

Magazine d'information du Conseil départemental de la Creuse



www.creuse.fr

la CREUSE
le Département

(CLIC-CLAC)

Inauguration du nouveau Centre d'Exploitation de Crocq



Inauguration du graffiti réalisé par Florent Le Roux, sur un des murs du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille



La tapisserie « Au cœur du rugby » a pris ses quartiers au Centre National du rugby de Marcoussis



Dévoilement du parcours du Tour de France 2024 : Evaux-les-Bains sera ville départ le 10 juillet prochain



Franck Foulon, Vice-Président du Département, donne le coup d'envoi du match parrainé ESG vs ES BUXEROLLES, le 18 novembre dernier



Le 15 novembre, le cross départemental UNSS a rassemblé plus de 750 élèves à Aubusson

(SOMMAIRE)

(DANS LE RÉTRO)

04

(C'EST VOTÉ !)

06

(CREUSONS PLUS LOIN)

07

**Le Département
booste les territoires**

(SPORTS)

14

- **La Creuse fait ses jeux**
- **Les sportifs creusois récompensés**

(AGRICULTURE)

16

- **A Paris, en février...**
- **...à La Souterraine, en septembre**

(ENVIRONNEMENT)

17

**Faire le plein
de nature**

(CULTURE)

18

- **Le patrimoine religieux & funéraire de la Creuse**
- **Arrêt sur image**

(LIBRE EXPRESSION)

19

**La tribune
des groupes**

ÉDITO



Si l'on qualifiait 2023 d'année de la Creuse, 2024 est tout aussi prometteuse. Certes, depuis quatre ans, nous faisons face à un quotidien bouleversé par l'actualité nationale et internationale, entre crise sanitaire, conflits et inflation. Pour autant, ma détermination reste totale, pour construire une Creuse où il fait bon vivre.

Le Département innove et poursuit, avec conviction, ses politiques publiques, au service des habitants. Je pense en premier lieu, aux politiques de solidarité envers les plus fragiles : les enfants, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées, avec une volonté toujours aussi forte d'accompagner le bien-vieillir, en établissement spécialisé ou à domicile.

Pour les personnes éloignées de l'emploi, nous poursuivons notre engagement dans les démarches d'accompagnement plus soutenues des allocataires du RSA, pour éviter, coûte que coûte, que ce statut ne conduise à un enfermement dans la pauvreté.

La solidarité, nous la retrouvons enfin dans nos politiques de soutien en faveur de vos communes. Découvrez, dans ce magazine, un focus sur la nouvelle génération d'un dispositif créé pour booster la réalisation des projets d'amélioration de votre cadre de vie.

Préserver le bien-vivre en Creuse, c'est également travailler une multitude de thématiques, de l'attractivité médicale à la sécurisation des routes, de la préservation de l'environnement au soutien au monde associatif culturel, éducatif ou sportif.

2024, c'est aussi l'année du sport, avec les Jeux Olympiques de Paris et une Creuse labellisée « Terre de Jeux ». Retrouvez, dans ces pages, les dates et lieux des animations prévues. Autre manifestation mondiale d'envergure, la 11^{ème} étape du Tour de France 2024 s'élancera d'Evaux-les-Bains.

Un programme 2024 déjà riche, prémices d'une excellente année pour les Creusois !

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental de la Creuse

SCANNEZ et
DECOUVREZ →



www.opn.to/a/QR-Unitag
Téléchargez l'application Unitag
QR Code Scanner pour lire ce QR Code.

RETROUVEZ LE MAGAZINE EN LIGNE SUR
www.creuse.fr

Magazine édité par
**le Conseil départemental
Hôtel du Département - BP 250
23011 GUÉRET Cedex**
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23
Site internet : www.creuse.fr

Dépôt légal : à parution - ISSN 1632-9864
La réalisation de ce magazine a coûté 0,50 €
par exemplaire

Directeur de la publication : Valérie SIMONET
Responsable de la rédaction : Philippe BOMBARDIER
Textes : Mélanie HEURTEAU / Pauline RAPINAT /
Pierre PINAUD

Crédits photos / illustrations : Benoît MINELLI - CD23, SARL SPIRALE,
Etienne COUDRET, Thibault SALVIAT, Alex OVERTON, I-STOCK

Maquette / mise en page Magazine : Lydie VIALATOU

Impression : Fabrègue Imprimeur
87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

Distribution : LA POSTE

Tirage : 62 500 exemplaires



Papier 100%
recyclé

(DANS LE RÉTRO)

ANNÉE DE LA CREUSE

Les enfants sur les traces de Martin Nadaud

Pour le 23 octobre, le Conseil départemental de la Creuse a organisé à l'Hôtel du Département un jeu de piste sur le thème des maçons de la Creuse.

Une quinzaine d'enfants de 8 à 12 ans ont fait preuve d'observation et de logique pour retrouver la trace d'un certain Martin Nadaud.

Tous les groupes sont parvenus à



résoudre en temps et en heure les énigmes et sont repartis avec un badge à l'effigie de Martin Nadaud, un diplôme et un exemplaire du livre sur les maçons de la Creuse, créé avec la maison d'édition Quelle Histoire. Cette opération a été réalisée dans le cadre de l'année 2023 par les services du Conseil départemental (patrimoine, archives, communication).



L'agence de communication BM Services a créé, en partenariat avec le Conseil départemental de la Creuse, la version personnalisée du célèbre jeu Monopoly aux couleurs du territoire.



La Creuse a son Monopoly



Depuis le 23 novembre, la Creuse a son Monopoly. Edité en liaison avec Hasbro, détenteur exclusif des droits du Monopoly, en partenariat avec le Conseil départemental de la Creuse, cette version propose un tour de la Creuse en 40 cases. La boîte de jeu a été entièrement personnalisée aux couleurs du territoire par le service communication du Département.

Les 22 cases, initialement réservées aux rues de Paris, ont été attribuées aux chefs-lieux de cantons et aux villages emblématiques du département. Les 4 gares ont été remplacées par les sites touristiques et les compagnies des eaux et d'électricité ont laissé la place à deux musées.

Le centre du plateau présente le territoire sous différentes facettes : une touche gastronomique avec le gâteau Le Creusois, son patrimoine architectural et culturel à travers la fontaine des Trois Grâces de Guéret ou la forteresse de Crozant, sa biodiversité avec l'étang des Landes, ses loisirs proposés par le Chalet des Pierres Jaumâtres ou encore France Bleu Creuse. Le logo du Crédit Agricole Centre France, partenaire du jeu, est apposé sur chaque billet de banque. Enfin, d'autres clin d'œil creusois figurent sur les messages de certaines cartes Chance et Caisse de Communauté.

Retrouvez la liste des points de vente sur www.monopoly-creuse.fr

(DANS LE RÉTRO)

SANTÉ

Des Internes en médecine accueillis au Département



La présence médicale est au cœur des préoccupations des habitants, des professionnels de santé et des élus. Choisir d'exercer sur un territoire, ce n'est pas qu'un choix de carrière, c'est également un choix de vie. C'est pourquoi, le 23 novembre dernier, le Département a reçu les étudiants internes en médecine

en Creuse, à l'occasion de leur soirée d'accueil.

Cette cérémonie, organisée à l'Hôtel du Département, dans le cadre du Plan Santé, est une première action collective menée avec les Centres Hospitaliers de Guéret et de Bourgneuf, et en collaboration étroite avec la Faculté de médecine de Limoges et l'Ordre des Médecins. Placée sous le signe de la convivialité, elle a été l'occasion de favoriser les échanges entre professionnels de santé, de faire découvrir et de promouvoir la Creuse.

D'autres opérations et actions suivront afin de poursuivre les échanges et faciliter l'intégration de ces futurs praticiens.

COMMÉMORATION

105^e anniversaire de l'Armistice de 1918

Le 11 novembre dernier, la Présidente du Département a participé à la commémoration de la Première Guerre mondiale, à Verdun, sur invitation de Jérôme Dumont, son homologue de la Meuse. En Creuse, la Grande Guerre a été une véritable hécatombe avec 10 941 morts (soit environ 20% des mobilisés). Cette proportion de tués place le département parmi les plus touchés du pays

avec une perte de près de 4,7% de sa population.

Pour rendre hommage à ces héros de guerre, le Conseil départemental leur a consacré plusieurs ouvrages de sa collection «Chemin faisant», déclinés également en expositions : *Les monuments aux morts de la Grande Guerre dans la Creuse* et *Les plaques funéraires des soldats creusois de la Première Guerre mondiale*.

ANNÉE DE LA CREUSE

Un décembre Solidaire

Pour clôturer l'année 2023, c'est tout le mois de décembre qui a été mis à l'honneur avec une grande opération de solidarité. En effet, le Département avait souhaité s'associer avec les tiers-lieux du territoire pour organiser un Noël solidaire sur toute la Creuse, à l'image de l'opération initiée par la Quincaillerie numérique l'année dernière sur le territoire de l'Agglomération du Grand Guéret. Ainsi, du 1^{er} au 20 décembre, 400 colis ont été collectés grâce à la mobilisation des Unités Territoriales d'Action Sociale et les tiers-lieux participants, pour être distribués aux bénéficiaires des associations caritatives creusoises.

Les enfants accueillis au sein du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille ont pu également apporter leur contribution à cette opération en confectionnant des emballages cadeaux à partir de boîtes à chaussures ainsi que des cartes de vœux pour les bénéficiaires.

Bravo et merci à tous les Creusois qui se sont mobilisés, pour leur solidarité.

C'EST VOTÉ !

Retrouvez, dans cette nouvelle rubrique, les dossiers votés par vos élus départementaux lors des séances plénières ou commissions permanentes, en faveur de votre territoire.

Préserver le patrimoine aquatique de l'étang des Landes



Fragile et menacé par la dégradation de la qualité de l'eau, le patrimoine aquatique de l'étang

des Landes fait l'objet d'une vigilance particulière. Le phosphore apparaît comme un élément déterminant dans la préservation de ce patrimoine biologique. En ce sens, un partenariat entre le Département et l'Université de Limoges a été acté et permettra, grâce au travail de chercheurs, de comprendre les flux de phosphore sur le bassin-versant et le comportement de celui pré-

sent dans l'étang des Landes. En se positionnant dans le double champ de la recherche académique et de la gestion opérationnelle, les résultats de ce projet pourront alimenter les connaissances et les actions visant à améliorer la qualité de la ressource en eau dans l'étang des Landes, mais plus largement dans des étangs similaires, nombreux en Limousin.

Un programme d'activités physiques adaptées à domicile



Pour les personnes en perte d'autonomie, le maintien et l'amélioration des capacités physiques sont essentielles afin de prévenir les effets de la dépendance. Alors que pour les personnes en situation de handicap, il s'agit de maintenir l'autonomie et de favoriser l'insertion en milieu ordi-

naire. C'est pourquoi, le Département a souhaité soutenir l'action de l'association Siel Bleu qui proposera des activités dédiées et adaptées à ces publics, à domicile. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous rapprocher de la MDPH ou de votre UTAS de secteur.

Former des bénévoles auprès des personnes en perte d'autonomie



Depuis 2009, le Département déploie une politique volontariste de soutien des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD). Au-delà des actions initiées en faveur des gestionnaires des SAAD et de leurs salariés, les élus départementaux ont décidé d'élargir l'action de la col-

lectivité en direction des bénévoles qui s'investissent auprès des aînés isolés et favorisent la préservation du lien social. Ainsi, une formation dispensée par les Petits Frères des Pauvres pour ces bénévoles sera mise en place et financée en totalité par le Département.

(CREUSONS PLUS LOIN)

Le Département booste les territoires

Entre 2020 et 2022, le Département a accompagné plus de 400 projets portés par les communes, au travers de son dispositif Boost'Comm'Une. Une nouvelle génération de contrats se met en place pour 2023-2026, une nouvelle génération pour booster davantage les territoires et favoriser l'attractivité territoriale pour laquelle le Département a décidé de mobiliser 4 M€.

« Ces contrats ont permis d'accentuer les liens entre les communes et le Conseil départemental »

Vice-Président en charge des politiques territoriales au sein du Conseil départemental de la Creuse, Valéry MARTIN dresse un bilan très satisfaisant des premiers contrats Boost'Comm'Une et présente l'évolution de ce dispositif.

Les contrats Boost'Comm'Une ont été mis en place par le Département, en 2020, pour une durée de 3 ans ? Pourquoi un tel dispositif ?

Valéry Martin : Cela fait partie des politiques de solidarités territoriales que le Département déploie en direction des communes. L'idée était d'accompagner les communes dans leurs projets d'investissement, de manière assez large (bâtiments, aménagements de bourg et voirie). Nous voulions mettre en place un dispositif simple et souple, à utiliser au fil de l'eau. De nombreux projets communaux ne prétendaient à aucune aide ou alors à un taux d'intervention insuffisant. Boost'Comm'Une permettait à certains projets de sortir de terre et d'agir, en quelque sorte, comme un catalyseur (accélérateur) de dynamique locale.

Quel a été l'accueil réservé à ces contrats au moment de leur sortie ?

VM : Le succès fut immédiat, notamment grâce à la souplesse des contrats. Ils reposent sur un dispositif sécurisant pour les maires qui connaissent en amont la somme allouée à leur commune pour mieux l'intégrer au budget. Nous nous sommes beaucoup appuyés sur le maillage territorial de nos chefs de projets. Des relations existaient déjà entre les communes et le Département. Elles ont été confortées et consolidées via ce dispositif. Celui-ci nous a permis de mieux connaître les projets des communes pour un accompagnement individualisé.

En effet, les contrats Boost'Comm'Une, ce n'est pas uniquement du financement ?

VM : Non effectivement, il y a la partie co-financement mais également la partie accompagnement, ingénierie apportée

par nos chefs de projets territoires. Ils suivent les communes dans leurs démarches et les aident à trouver d'autres financements. Aujourd'hui, on voit bien que c'est très compliqué car certains projets nécessitent une ingénierie que les communes n'ont pas forcément. Le fait d'avoir un interlocuteur unique a vraiment beaucoup aidé. Ces contrats ont permis d'accentuer les liens entre les communes et le Conseil départemental.

Qui pouvait bénéficier de ce dispositif ?

VM : Nous avons limité le dispositif aux communes de moins de 3 000 habitants. Nous voulions les aider car elles ont souvent des projets mais sont freinées voire contraintes de les abandonner, faute de soutiens, face à l'investissement et au reste à charge qu'ils représentent.

Quels sont les types de projets financés ?

VM : Pour commencer, nous avons fait le choix de ne pas financer du fonctionnement, mais uniquement de l'investissement. Les travaux réalisés concernaient la réhabilitation de bâtiments publics, de salles polyvalentes, des logements, etc., mais également la création et l'aménagement de maisons d'assistantes maternelles, de bâtiments locatifs (avec des travaux d'isolation en vue de réaliser des économies d'énergie) d'espaces publics (aménagements de bourg, aires de jeu pour les enfants) et enfin, de voirie. L'idée est, dans le prolongement de la politique d'attractivité menée par le Département, d'améliorer le cadre de vie des territoires pour favoriser l'arrivée de nouvelles populations. C'est pourquoi, il faut des équipements, des logements et des salles des fêtes aux normes thermiques et accessibles, des routes en bon état et des structures pour accueillir les enfants.



« Avec 99% des communes satisfaites du dispositif, le Conseil départemental s'est donné les moyens de le renouveler »

Cette première vague de contrats a été plutôt positive ?

VM : Oui le bilan est très satisfaisant, d'autant plus que nous avons interrogé les maires via un sondage en août 2023. Plus de 50% des mairies ont répondu. Les retours qualifiaient le dispositif de flexible et facile d'utilisation. Les communes ont été unanimes sur sa reconduction avec une augmentation de l'enveloppe budgétaire. Le Département va donc mobiliser 4 M€ pour le nouveau dispositif, contre 3,3 M€ pour l'ancien. Certaines communes ont vu leur enveloppe augmentée jusqu'à 56% !

Le dispositif va de nouveau se déployer jusqu'en 2026. Qu'est-ce qui va changer ?

VM : Avec 99% des communes satisfaites du dispositif, le Conseil départemental s'est donné les moyens de le renouveler. Dans les précédents contrats, nous souhaitons financer les projets avec un minimum d'investissements fixé à 5 000 € HT ; en-deçà, le Département ne finançait pas. Pour les nouveaux contrats, ce seuil de 5 000 € HT s'applique uniquement aux communes de plus de 300 habitants. A la demande de celles inférieures à 300 habitants, le seuil minimal passe à 3 500 € HT. Le niveau du taux d'intervention évolue également. Auparavant compris entre 10 et 30%, il sera fixe, dans les nouveaux contrats, à 25%.

« Il y a une très bonne dynamique, les maires se sont vite appropriés le boost'Comm'Une »

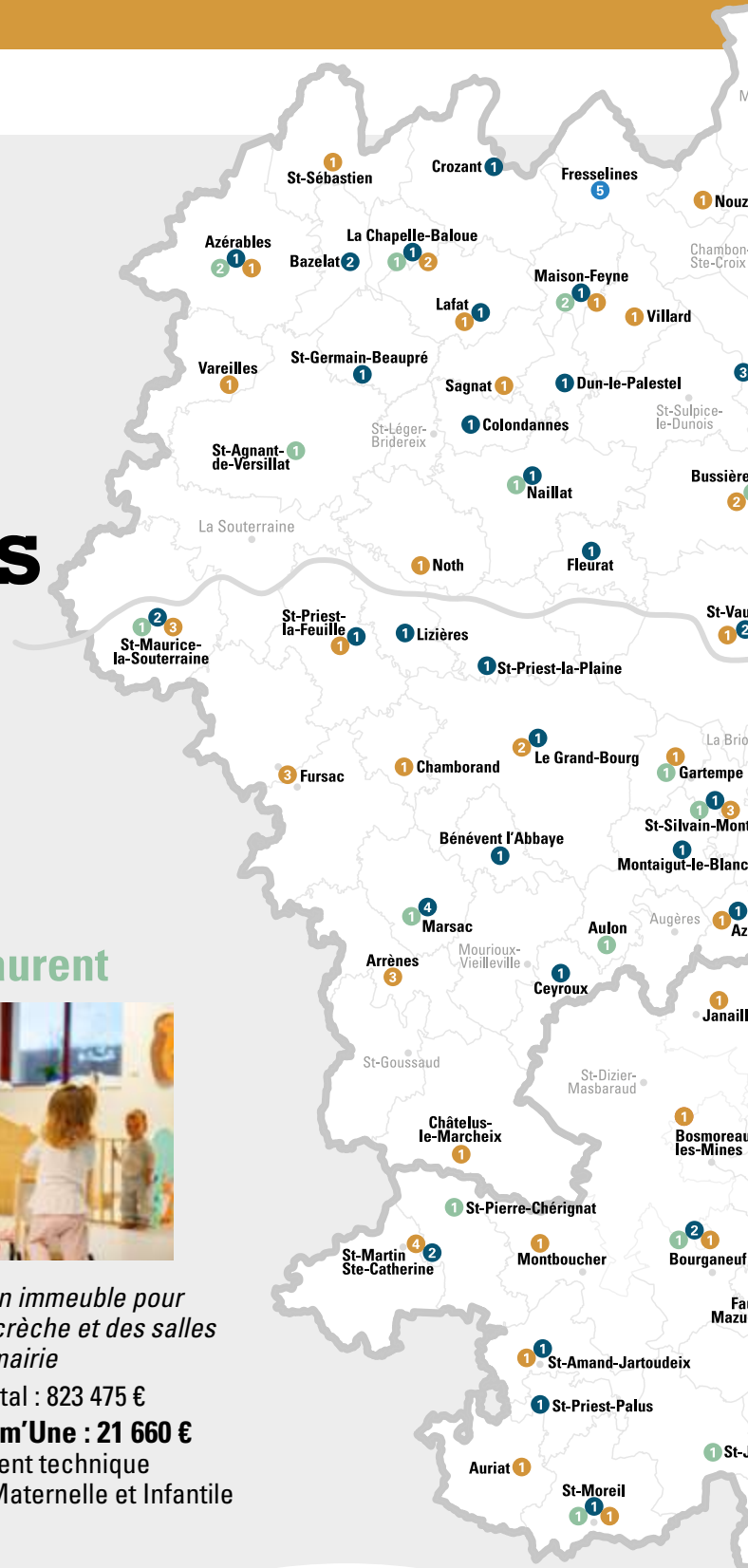
C'est important pour le Département d'aider toutes les communes quelque soit l'envergure du projet ?

VM : Il n'y a pas de petits et de grands projets, nous accompagnons toutes les communes. L'intérêt du « boost », au-delà de bénéficier du soutien financier et en ingénierie du Département, c'est de s'appuyer sur d'autres structures ressources comme le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) ou encore, l'Agence d'Aménagement et d'Attractivité (AAA 2.3). Epauler les maires en leur apportant tous les outils à disposition pour que leurs projets avancent à leur rythme, être facilitateur en plus de l'aide au financement, c'est « l'Esprit Boost ».

En tant que Vice-Président en charge des politiques territoriales, êtes-vous satisfait de la dynamique qui s'enclenche ?

VM : Il y a une très bonne dynamique, les maires se sont vite appropriés le boost'Comm'Une. Ils en ont saisi tout de suite l'intérêt. Autre point positif, c'est que les projets ne concernent pas que la voirie. Les maires ont compris que les contrats « boost » pouvaient leur permettre d'aménager leur territoire pour le rendre plus accueillant. Il suffit de se balader en Creuse pour constater les effets du « boost ».

De nombreux projets boostés dans les communes



A Sardent



Embellissement du bourg, réhabilitation du bar restaurant et de l'ancienne Poste (création d'une Maison France Services et d'un cabinet médical)

Investissement total : 598 732 €
Aide Boost'Comm'Une : 28 348 €

A Saint-Médard La Rochette



Création d'un city stade et d'une aire de jeux, en proximité du stade

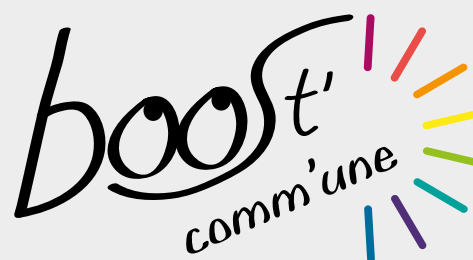
Investissement total : 56 650 €
Aide Boost'Comm'Une : 11 330 €

A Saint-Laurent



Réhabilitation d'un immeuble pour créer une micro-crèche et des salles annexes pour la mairie

Investissement total : 823 475 €
Aide Boost'Comm'Une : 21 660 €
et accompagnement technique de la Protection Maternelle et Infantile du Département





Au cœur des solidarités territoriales

Le Département est l'un des principaux partenaires des collectivités creusoises. Cela s'est traduit, sur la période 2020-2023, par plus de 20 M€ en faveur des projets d'aménagement creusois, sur le volet des politiques territoriales.

Engagé dans une politique d'attractivité forte en faveur des territoires creusois pour dynamiser l'accueil de nouveaux actifs, avec comme cible prioritaire, les professions médicales et vétérinaires, le Département a déployé successivement les Plans « Santé » et « Vétérinaire », la plate-forme « Job 23 », le contrat d'attractivité et les démarches de promotion de « L'Esprit Creuse ». Ces dispositifs représentent plus de 2,5 M€ investis depuis 2020.

La volonté affirmée de poursuivre cette dynamique, pour la période 2023-2026, en faveur des communes, se traduit concrètement par la mise en place, depuis novembre 2023, des nouveaux contrats Boost'Comm'Une, avec une enveloppe dédiée de 4 M€. Ils seront complétés par de nouveaux dispositifs en faveur du logement, des équipements sportifs structurants et des villes.

Une concertation avec les Maires a eu lieu afin d'évaluer le dispositif Boost'Comm'Une 2020-2022 et les propositions d'amélioration ont été prises en considération pour bâtir les nouveaux contrats.

3 modifications ont ainsi été intégrées :

- une augmentation de l'enveloppe globale dédiée au dispositif, passant de 3,3 à 4 M€.
- une simplification du dispositif avec une signature du contrat simplifiée et la mise en place d'un taux unique de 25% applicable aux projets éligibles.
- une adaptation des montants plancher à 3 500 € HT pour les communes de moins de 300 habitants.

Mission : accompagner les communes



Chargés de l'animation de tous les dispositifs de politiques territoriales du Département, les chefs de projets territoires du Conseil départemental sont les interlocuteurs privilégiés des communes. Au quotidien, ils les accompagnent dans l'élaboration et le suivi de leurs projets.

Aider les territoires, c'est bien ; les accompagner, c'est encore mieux ! Au-delà du soutien financier apporté, le Département s'engage et mobilise des moyens humains pour accompagner les collectivités locales. 3 chefs de projets territoires ont ainsi pour mission d'apporter conseils et aides aux communes. Ingénierie, montage de dossiers, plans de financements,... sont autant de domaines dans lesquels les chefs de projets territoires interviennent aux côtés des communes. De même, le Département peut apporter, dans certains cas, une expertise thématique en lien avec ses compétences telles que la voirie, le patrimoine,... Car il s'agit bien de « faire avec » et non « à la place de », tout en optimisant autant que possible le projet envisagé et en s'inscrivant en tant que facilitateur afin de lever les points de blocage qui pourraient exister.

Par exemple, une commune pourra être conseillée sur les partenaires à mobiliser pour rassembler les compétences techniques indispensables à la bonne conduite du projet (comme le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, l'Agence d'Attractivité et d'Aménagement, l'Architecte des Bâtiments de France,...). Elle pourra aussi être accompagnée dans la recherche de co-financements (Région, Etat, Europe). Les chefs de projets sont attentifs au contexte territorial dans lequel le projet peut prendre place afin de veiller à un maillage cohérent à l'échelle départementale.

In fine, l'idée est bien de faire en sorte d'actionner tous les leviers possibles pour concrétiser les projets en rassemblant toutes les conditions techniques, juridiques et financières.

BOOST'COMM'UNE 2023-2026

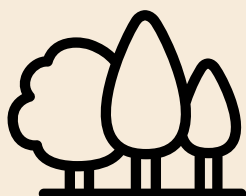
Comment ça marche ?

253
communes creusoises
BÉNÉFICIAIRES

Une enveloppe totale de
4 M€
mobilisée
par le DÉPARTEMENT

POUR AIDER AU FINANCEMENT DE TRAVAUX :

- D'AMÉNAGEMENT
D'ESPACES
PUBLICS



- D'AMÉNAGEMENT
ET DE CRÉATION
DE VOIES COMMUNALES
ET RURALES



- D'AMÉNAGEMENT
ET RÉHABILITATION
DE BÂTIMENTS
COMMUNAUX



- UN TAUX UNIQUE DE 25%
- UNE AIDE CALCULÉE SUR LA BASE DE 40€/HABITANT
- UN BONUS DE 2 000 € POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 300 HABITANTS

ET AUSSI...

**Première édition
du Festi Rando
Creuse**

Le samedi 20 avril 2024, rendez-vous en forêt de Chabrières pour la première édition du Festi Rando Creuse. Cet évènement s'inscrit dans une volonté de découverte du territoire par la pratique de la randonnée multi activités. Il est co-construit par le Conseil départemental de la Creuse, Creuse Tourisme et l'UFOLEP 23, avec la participation de nombreux acteurs locaux. Au programme : circuit de randonnée pédestre et VTT, course d'orientation, balade équestre ou encore animation cani-rando.

La Creuse fait ses jeux

Même si la Creuse n'accueille aucune compétition dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, elle n'en reste pas moins investie dans l'organisation de manifestations sportives. Soyez prêts, au printemps prochain, la Creuse aussi aura droit à ses jeux !

Entre avril et mai, à travers 8 dates, retrouvez, sur plusieurs communes, des ateliers sportifs menés par des professionnels mais aussi des bénévoles pour tous les âges. Les personnes en situation de handicap pourront aussi participer à des ateliers spécifiques pour la pratique du handisport.

Par ailleurs, sur chaque événement, un relais des Jeux rythmera la demi-journée : à vous d'essayer de réaliser

la plus grande distance. La Creuse fait ses Jeux, c'est aussi un grand nombre de partenaires pour créer un petit village des jeux.

Un événement co-organisé par le Département de la Creuse, le Centre de Préparation aux Jeux de Guéret représenté par l'association Creuse Oxygène, le Comité départemental olympique et sportif, Creuse Tourisme ainsi que toutes les communes hôtes.

20
TERRE
DE JEUX
24

CALENDRIER DES ANIMATIONS

**JEUDI 11 AVRIL**

- > GOUZON de 9h à 11h30
- > CHÂTELUS-MALVALEIX de 14h à 16h30

JEUDI 16 MAI

- > BÉNÉVENT-L'ABBAYE de 9h à 11h30
- > SARDENT de 14h à 16h30

VENDREDI 12 AVRIL

- > AUZANCES de 9h à 11h30
- > AUBUSSON de 14h à 16h30

JEUDI 23 MAI

- > DUN-LE-PALESTEL de 9h à 11h30
- > LA SOUTERRAINE de 14h à 16h30



Les sportifs creusois récompensés

La traditionnelle cérémonie du Trophée des Sports s'est tenue le vendredi 1^{er} décembre, à l'Hôtel du Département, en présence de Marie-Christine Bunlon, Vice-Présidente en charge des sports, de Laurent Daulny, Conseiller départemental délégué aux sports et de Delphine Chartrain, Catherine Defemme, Isabelle Pénicaud et Valéry Martin, respectivement Conseillers départementaux du Grand-Bourg, d'Ahun, de Guéret et d'Aubusson.

A l'initiative du Conseil départemental, cette cérémonie permet de mettre en lumière les athlètes, bénévoles ou associations ayant œuvré au rayonnement ou à l'animation du département. Chaque année, pour récompenser les acteurs sportifs du territoire, le Département décerne le Trophée des Sports. Cette année, trois structures sportives ont été récompensées : le comité de basketball de la Creuse pour ses 15 clubs et près de 1 300 licenciés,

l'association sportive et culturelle La Croisière, notamment pour l'organisation de la première édition des Foulées du rail et l'Enduro Club Aubussonnais pour l'organisation de l'En'Duo du Limousin. Une pensée a été adressée pendant la soirée à Boris Labrousse, président emblématique de l'Enduro Club Aubussonnais qui s'est investi dans l'organisation de cet événement et disparu quelques jours avant l'évènement.

Durant cette soirée, six sportifs et personnalités ont également été médaillés à titre individuel : Véronique Michnowsky (Directrice départementale de l'Ufolep Creuse), Alexia De Matteis (Canoë-kayak), Adèle Houssaye (rugby), Lionel Vedrine (animateur sports de nature), Jean-Louis Debelut (cyclotourisme) et André Varrieras (escalade). Bravo à tous ces représentants creusois qui, au travers de leur discipline ou de leur implication, font rayonner la Creuse.

**DES ATHLÈTES
EXTRAORDINAIRES
À DÉCOUVRIR
AUX ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES**

Entre sport et culture, il n'y a qu'un pas. C'est pourquoi, dans le cadre de l'opération « La Creuse fait ses jeux », les Archives départementales de la Creuse feront l'acquisition, en 2024, d'une exposition intitulée « *Athlètes extraordinaires, l'aventure du handisport et du sport adapté* ». Réalisée par le Musée national du sport, l'exposition retrace l'évolution et l'histoire du handisport en France à travers les principaux acteurs, qu'ils soient dirigeants ou athlètes, et sera itinérante sur plusieurs communes creusoises, avant de retourner aux Archives départementales du 24 juin au 8 septembre 2024. Cette action bénéficie du label Olympiade Culturelle, décerné par Paris 2024.



(AGRICULTURE)

A Paris, en février...

Après deux participations réussies en 2020 et 2023, la Creuse sera de nouveau présente dans le Hall des Régions à l'occasion du Salon International de l'Agriculture de Paris 2024.



"Jamais 2 sans 3" dit le dicton ! Du 24 février au 3 mars 2024, L'Esprit Creuse planera, une nouvelle fois, au-dessus de la Capitale. Forts du succès de leurs deux premières participations à cet évènement d'envergure qu'est

le Salon International de l'Agriculture de Paris, le Conseil départemental et la Chambre d'Agriculture ont souhaité renouveler l'opération, en y associant Creuse Tourisme et la Cité internationale de la Tapisserie. Sur les 70 m² de stand réservé, les visiteurs pourront découvrir nos produits agricoles et artisanaux, nos savoir-faire d'excellence (avec la taille de pierre et la tapisserie d'Aubusson) et les attraits et ressources de notre département pour leur donner envie de venir séjourner sur notre territoire, et pourquoi pas y rester !

...à La Souterraine, en septembre

Après le Salon International de l'Agriculture de Paris, la limousine posera ses valises à La Souterraine, en septembre, à l'occasion du Concours National Limousin.



Du 12 au 15 septembre, La Souterraine se parera de rouge en accueillant le Concours National Limousin. Une première pour la commune mais aussi pour notre territoire. L'élevage bovin, première

production agricole en Creuse, est synonyme de production de qualité, mais aussi d'entretien des paysages, de protection de l'environnement (stockage de carbone, préservation de la biodiversité,...), etc. En ce sens, l'avenir de ce secteur est étroitement lié à celui des territoires ruraux comme le nôtre. C'est pourquoi, le Département a fait le choix de soutenir ce Concours National Limousin. Concours, ventes aux enchères, mais aussi concours de chevaux de trait, village partenaires et animations, seront au programme de ces 4 jours de festivités.

Le Département, partenaire des éleveurs

La Creuse fait preuve, depuis plusieurs années, d'une exemplarité avérée en matière de santé animale. Au travers du Groupement de Défense Sanitaire (GDS), le Conseil départemental accompagne les éleveurs, qu'ils soient bovins, ovins, équins ou porcins, en prenant en charge une partie des coûts des analyses liées à la prévention et au suivi sanitaire de leurs animaux.

Ainsi, les conventions dédiées, définissant les conditions de la participation du Département et actant un soutien financier total de 195 000 € entre le GDS Creuse ainsi que l'Association Sanitaire Porcine de Nouvelle-Aquitaine, et le Département ont été signées, le 21 décembre dernier.

{ ENVIRONNEMENT }



Faire le plein de nature

Le projet « Pleine Santé, Pleine Nature » s'inscrit dans le cadre de la politique de transition écologique déployée par le Département, dont la Réserve Naturelle Nationale de l'étang des Landes constitue l'un des éléments majeurs.

Sur le site de l'étang des Landes, il est une longère ; bâti ancien, implanté non loin de la chaussée, comme un témoin du temps qui passe. Pour lui donner une seconde vie et l'intégrer dans un projet expérimental qui replace la nature au cœur du système (« Pleine Santé, Pleine Nature »), le Département a souhaité le réhabiliter.

Ainsi, le bâtiment a entamé sa transformation, il y a quelques mois, et offrira, à terme, un lieu physique qui invitera le visiteur à prendre de la hauteur pour réfléchir plus globalement à la nature, à sa préservation, à son impact sur l'humain et notamment sur la santé.

Cet espace sera conçu dans un esprit « tiers-lieu » ; un local convivial, basé

sur un esprit de partage et de rencontre, où chacun pourra se sentir libre de proposer des idées et des initiatives sur les thématiques du projet. Il se composera de lieux de partage multiples : centre de ressources, d'exposition, de conférence, etc.

Il sera également, pour les locaux, un point de rencontres pour la commune et ses habitants.

En parallèle, le Conseil départemental souhaite, dans le cadre de ce projet, s'inscrire dans une démarche de valorisation des ressources locales et des savoir-faire des entreprises de son territoire.

Il s'agit ainsi, au travers de ce projet, de développer un modèle qui pourrait, ensuite, essaimer à l'échelle départementale.

UN SITE D'EXCEPTION

Sur la commune de Lussat, au Nord-Est du département, l'étang des Landes est riche de 950 espèces animales, dont 240 oiseaux, et de 480 espèces végétales, que la Maison de la Réserve, les observatoires et les sentiers aménagés permettent de mieux approcher.

Classé Réserve naturelle depuis 20 ans, ce site, dont le Conseil départemental est gestionnaire, s'étend sur plus de 165 ha (dont 102 ha pour l'étang).

Il est le plus vaste étang d'origine naturelle du Limousin et attire plus de 15 000 visiteurs par an. Des sorties pédagogiques y sont organisées, par les écoles des alentours ou par des associations d'éducation à l'environnement.

De même tous les ans, d'avril à octobre, toute l'équipe de la Réserve accueille les visiteurs à l'occasion des **Rendez-Vous Nature** (cf. *Supplément inclus dans ce numéro*) pour leur faire découvrir, autour de diverses thématiques, la richesse floristique et faunistique du site.

Et pour en savoir plus sur l'étang des Landes, rendez-vous sur : etang-des-landes.creuse.fr



« Le patrimoine religieux & funéraire de la Creuse »

Le patrimoine rural religieux et funéraire de la Creuse est constitué d'éléments que nous côtoyons chaque jour mais que la force de l'habitude ne nous fait souvent plus remarquer, tant ils sont nombreux et bien intégrés dans le paysage. Possédant une forte valeur à la fois historique et culturelle, ce patrimoine nous raconte l'Histoire mais surtout l'histoire des hommes et des femmes qui l'ont conçu,

bâti, utilisé et entretenu régulièrement pour le transmettre.

Cet ouvrage richement illustré vous entraîne à la découverte de ces architectures que constituent les croix, oratoires, statues, chapelles ou encore lanternes des morts et qui rappellent que le christianisme a été au centre de la vie des Creusois durant de nombreux siècles. Les QR codes présents au fil des pages vous permettront

également de découvrir certains de ces éléments en vidéo.

Collection « Chemin Faisant » / Editions Patrimoine de la Creuse

« Le patrimoine religieux & funéraire de la Creuse »

40 pages - ISBN : 979-10-91122-36-8

Tarif : 8 euros

*Disponible en librairie et en point-
presse sur l'ensemble du départe-
ment courant janvier.*

ARRÊT sur IMAGE

Savez-vous qui est représenté sur ce buste et où peut-on l'admirer ?



© Archives départementales de la Creuse (5F10496)

INDICES

1 | Peintre du XIX^e siècle, notre inconnu s'installe à Fresselines en 1892.

2 | Le site du Moulin Brigand, que dominent les ruines du château féodal de Crozant est un lieu que notre artiste affectionne particulièrement.

3 | Ce buste se situe dans une commune du Nord-Ouest de la Creuse qui a donné son nom à une école de peintres, portée notamment par un certain Claude Monet.

Réponse : Ce buste réalisé par le sculpteur Paulin et le fondateur Hébrard se situe près de l'église de Crozant. Il représente le peintre Armand Guillaumin, qui habita Crozant durant de longues années et contribua par ses tableaux à faire connaître cet endroit si pittoresque.

(LIBRE EXPRESSION)

GRUPE D'UNION DE LA DROITE,
DU CENTRE ET DES INDÉPENDANTS

Non, la forêt n'est pas un bien commun !



Le rapport de la députée de la Creuse sur la politique forestière préconise « d'expérimenter les formes les plus collégiales de gestion » et de « tendre vers la gestion de la forêt comme bien commun ». Cette recommandation résonne avec la remise en cause de la gestion de la forêt limousine, qui appartient à 95% à des propriétaires privés. Les petites

dégradations se transforment en atteintes aux biens, les insultes en menaces physiques. Or, le propriétaire détient seul le pouvoir décisionnaire sur la gestion de ses boisements, en respectant un cadre réglementaire strict.

La forêt existe aujourd'hui grâce à des personnes qui l'ont plantée et entretenue. Sur le Plateau, Marius Vazeilles voyait en la forêt un espoir « qui rendrait le village plus beau, plus sain et le climat plus doux ». Puisqu'elle a une durée de vie, il est nécessaire de la récolter, car une forêt qui arrive à maturité ne remplit plus sa mission de stockage de CO₂. Il est donc impératif de faire pousser de nouveaux arbres pour entrer dans un cercle écologique vertueux.

Une filière forestière est en train de naître en Limousin, mais sa construction se joue sur le temps long, avec une inconnue majeure : le changement climatique et ses répercussions. Certaines essences sont condamnées, multipliant ainsi les coupes rases.

Il n'est donc pas acceptable que des menaces aux actions sur le terrain, fassent obstacle aux coupes et travaux, intervenant au mépris des dispositifs légaux et d'une gestion durable de la nature.

Nicolas Sarkozy disait que les agriculteurs sont « les premiers écologistes de notre pays ». On peut se demander si les véritables écologistes en Limousin, et particulièrement sur le Plateau de Millevaches, ne sont pas, en réalité, les agriculteurs ET les propriétaires forestiers.

Jérémie SAUTY

Président du Groupe de la Droite, du Centre et des Indépendants

GRUPE
DE LA GAUCHE

Grand âge, une loi pour bien vieillir !



Chacun sait l'importance de la part des personnes âgées dans la Creuse.

Nombreux sont les EHPAD publics du département devant faire face à une situation financière de plus en plus compliquée. Cette dégradation financière est en partie due à la spirale d'inflation non compensée. Certains EHPAD envisagent donc d'augmenter le prix de journée (tarif

d'hébergement) et du reste à charge des résidents. Ces hausses peuvent se révéler insupportables pour les personnes âgées et leur famille aux revenus et aux retraites bien faibles en général. Cette situation impacte aussi l'attractivité et l'équilibre global des établissements.

Nous demandons la mise en œuvre de mesures d'urgence par les financeurs (Etat, ARS, Conseil départemental) en direction de nos établissements placés dans de grandes difficultés pour assumer pleinement, durablement et dans de bonnes conditions leur mission de solidarité. Les enveloppes nationales d'urgence ou de rattrapage envisagées sont notoirement insuffisantes et ne permettent que d'« étouffer le feu » à court terme.

Ainsi, une loi de programmation « grand âge et autonomie » est urgente, à co-construire avec les Conseils départementaux et tous les acteurs du secteur. Elle est indispensable afin d'édifier une politique répondant durablement à l'ampleur des besoins, avec des moyens adaptés aux enjeux intergénérationnels et pour la solidarité efficace due à nos aînés. L'Etat et le Conseil départemental doivent répondre à leurs engagements, à leur mission : assurer les moyens nécessaires pour rendre effectifs les droits à bien vieillir, former, recruter, valoriser et mieux payer les professionnels des métiers de l'aide et du soin !

Préparer la société au vieillissement doit s'accompagner de véritables moyens. Cessons les faux-semblants.

Jean-Luc LÉGER

Président du Groupe de la Gauche

TOUR DE FRANCE

Mercredi 10 juillet 2024

EVAUX-LES-BAINS

VILLE DÉPART

L'ESPRIT
CREUSE

TOUR
de
France

la CREUSE
e Département



EVAUX les Bains
Source de vitalité & terre d'innovation

Creuse
confluence
#suivez votre instinct

10 JUILLET 2024